

L'Editorial de Baba Keita, directeur de l'EPA



Dans un contexte global où le patrimoine est de plus en plus exposé à de multiples menaces et agressions d'origine naturelle et humaine, l'Afrique est encore faiblement représentée sur la Liste du patrimoine mondial. Elle ne compte à ce jour que 86 sites sur un total de 962 biens inscrits, soit 9% du total global des sites du patrimoine mondial. En même temps 42% des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril se trouvent sur le continent africain. La plupart des sites africains sur la Liste du patrimoine en péril proviennent généralement des pays se trouvant dans une situation de conflit ou de post-conflit.

Ce constat représente un important défi à relever pour le continent, notamment les institutions internationales, régionales et nationales en charge du patrimoine en Afrique dont l'École du Patrimoine Africain (EPA). Dans ce numéro de La Lettre de l'EPA, nous avons donné la parole à l'un de nos partenaires en la matière, le Dr Webber Ngoro, directeur du Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain (FPMA), afin qu'il puisse partager avec le lecteur des informations sur l'institution qu'il dirige et les actions en faveur du patrimoine mondial en Afrique.

Par ailleurs, le dossier de ce numéro est aussi consacré au troisième cours francophone sur la « préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial », qui a eu lieu du 1er au 12 avril dernier à Abidjan, Côte d'Ivoire. Une autre actualité importante relative au même thème est le Projet régional de site sur la gestion des risques pour le patrimoine mondial qui s'est tenu du 18 mars au 11 avril 2013, sur le site des Palais royaux d'Abomey, Bénin, victimes à plusieurs reprises d'incendies ces dernières années. Ces deux activités ont été mises en œuvre sous la coordination de l'EPA, en partenariat avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain, les pays d'accueil, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et les organes consultatifs du Comité du patrimoine mondial.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture. Et surtout, que vive le patrimoine culturel au service du développement de l'Afrique. A très bientôt. .

Dossier

Troisième cours francophone sur la « préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial », Abidjan, Côte d'Ivoire

Après les deux premières éditions : 2009-2010 à Porto-Novo (Bénin), 2011-2012 à Pointe Noire (Congo) et Porto-Novo (Bénin), la troisième édition du cours francophone sur la « préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial » a lieu cette année à Abidjan (Côte d'Ivoire). Un atelier introductif du cours a rassemblé, du 1er au 12 avril dernier, 26 participants, constitués en binômes ou trinômes, venus de 7 pays : Burkina Faso, Burundi, Congo, Côte d'Ivoire, Mali, République Démocratique du Congo et Tchad. Ils sont porteurs de douze dossiers de proposition d'inscription répartis comme suit :



- 5 dossiers de sites culturels : les sites de métallurgie ancienne du fer des espaces Bwi et Boose (Burkina Faso), l'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango (Congo), les mosquées de type soudanais du nord de la Côte d'Ivoire, la mosquée de Komoguel et le fort de Médine (Mali) ;
- 3 dossiers de sites naturels : le parc national de Zakouma (Tchad), le parc d'Azagny (Côte d'Ivoire) et la réserve nationale d'Itombwé (RDC) ;
- 4 dossiers de sites mixtes : le parc national des îles Ehotilés (Côte d'Ivoire), le massif du Nkoma (Burundi), le parc archéologique d'Ahouakro (Côte d'Ivoire), la région d'Archéï (Tchad).

Les participants ont bénéficié de l'encadrement d'une équipe expérimentée et multidisciplinaire (architecte, historien de l'art, archéologues, ethnobotaniste, géographe cartographe, anthropologue, conservateurs et gestionnaires du patrimoine, spécialistes en levée de fonds et en gestion de sites naturels, etc.) en provenance du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de l'Espagne, du Nigeria, du Sénégal et du Zimbabwe.

Présidée par le Ministre ivoirien de la Culture et de la Francophonie, M. Maurice Kouakou Bandaman, la cérémonie d'ouverture du cours a été l'occasion pour ce dernier de décorer 12 professionnels du patrimoine qui se sont illustrés par leur engagement pour la cause du patrimoine en Afrique. Parmi les récipiendaires, on peut citer MM. Baba Keita, Directeur de l'EPA, Webber Ngoro, Directeur du Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain-FPMA qui ont été faits Chevaliers de l'ordre du mérite culturel de la Côte d'Ivoire et M. Lazare Eloundou Assomo, Chef de la section Afrique du Centre du patrimoine mondial qui a été fait, quant à lui, Officier de l'ordre du mérite culturel.

A l'issue de la formation, les participants ont réalisé des plans d'actions suivant un canevas proposé par l'équipe

d'encadrement. Rendez-vous est pris pour le mois d'août où les participants enverront une première version du format d'inscription rempli qui sera suivie d'une seconde version en octobre. L'évaluation de ces deux versions permettra de retenir la liste des binômes ou trinômes qui participeront à l'atelier de suivi prévu à Grand-Bassam en octobre 2013. Une phase de suivi est actuellement en cours et permettra aux différents porteurs de dossiers d'avancer sur les recommandations générales et la rédaction du format d'inscription.

Cette troisième édition du cours francophone sur la « préparation des propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial » bénéficie du soutien financier du Ministère norvégien des Affaires étrangères et du gouvernement de Côte d'Ivoire, pays d'accueil du cours.

Blandine Agbaka

Evènements

Projet de site sur la gestion des risques pour le patrimoine mondial



Du 18 mars au 11 avril 2013, s'est tenu à Singbodji, sur le site des Palais royaux d'Abomey au Bénin, l'atelier régional du projet de site sur la gestion des risques pour le patrimoine mondial initié par l'EPA, le FPMA (Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain) et leurs partenaires techniques, sur financement du Ministère norvégien des Affaires étrangères. Il a rassemblé une dizaine de gestionnaires de sites et de professionnels du patrimoine pour réfléchir et échanger des expériences sur la gestion des risques. Il s'agissait de la mise en œuvre d'un des domaines prioritaires de l'exercice de rapport périodique pour la région Afrique 2009-2011.

Cet atelier d'information et d'échange a permis aux participants de comprendre les concepts qui se dégagent de ce projet, d'identifier les risques pour les biens du patrimoine mondial et particulièrement ceux qui menacent le site des Palais royaux d'Abomey, victime à plusieurs reprises d'incendies ces dernières années. Une série de trois réunions techniques a permis aux participants et aux différentes parties prenantes du site (riverains, familles royales, administration locale, services déconcentrés, artisans et employés du site), d'échanger sur la gestion des divers risques qui pèsent sur le bien. Des travaux de groupe en salle et sur le terrain ont porté sur deux composantes du site à savoir le Palais Houégbadja et la zone nord du Palais Guézo abritant une série de tombes et de temples.

Les participants ont ainsi élaboré en plusieurs étapes le plan de gestion des risques pour le site. Une réunion de restitution des résultats des travaux aux parties prenantes a permis aux participants de partager avec elles leurs analyses sur la situation du site en termes de risques (facteurs, conséquences, stratégies d'atténuation, d'évitement et de relèvement...).

Un chantier-pilote de conservation et de prévention des risques a suivi l'atelier et a permis, outre les travaux qui portaient principalement sur le Palais Houégbadja et la zone nord du site (les tombes de Agonglo, de Guézo et de leurs 41 épouses, la tombe des 41 épouses de Glèlè et les temples Ninsouhoué), l'expérimentation d'un projet de recherche sur les méthodes et techniques devant permettre de lutter efficacement contre les termites.

Des missions conjointes EPA-Direction du Patrimoine Culturel du Bénin sont effectuées de façon hebdomadaire sur le chantier en vue d'assurer un suivi concerté et dynamique des travaux.

L'EPA, le FPMA et les différents partenaires impliqués dans l'organisation de cet atelier poursuivront leurs efforts afin que ce projet puisse contribuer durablement à une plus grande prise de conscience et une meilleure gestion des risques pour les biens du patrimoine mondial et particulièrement ceux qui menacent le site des Palais royaux d'Abomey qui abrite le projet.

Jérôme Kazambu Ditu / Rodrigue Kessou / Osséni Soubérou

Formation des acteurs culturels du Bénin



Dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs culturels, le portail culturel du Bénin a initié un programme de formation destiné aux promoteurs culturels du pays. Ce programme intitulé « Gestion des projets culturels » s'est déroulé en deux sessions dont la première à Lokossa pour les acteurs du Sud (11-16 mars 2013) et la seconde à Natitingou pour ceux du Nord (18 - 23 mars 2013). L'objectif est d'amener 50 acteurs culturels du Bénin à concevoir et formuler les projets, mobiliser les financements et enfin à en assurer une bonne gestion.

Chaque session qui a duré deux semaines, a été l'occasion d'intenses travaux alliant théorie, pratique et visites de terrain. Les résultats suivants ont été atteints :

- les échanges ont montré que les associations culturelles au Bénin sont pour la plupart en création pour ne pas dire dans l'illégalité ;
- les causes des échecs des projets culturels ont été diagnostiquées et des réponses idoines ont été données à travers les différents enseignements et travaux pratiques ;
- les participants sont désormais tous à même de formaliser ou de régulariser l'existence juridique de leur association ainsi que la formulation, la conception, la recherche de financement et la gestion de leurs projets culturels.

Ces résultats montrent que la collaboration entre le Portail Culturel du Bénin et l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA a été enrichissante et augure de lendemains meilleurs afin que les ressources culturelles du Bénin soient au service de son développement.

L'invité



Webber Nodoro, Directeur du Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA)

EPA : Dites-nous ce qu'est le FPMA : historique, objectifs, fonctionnement

WN : Le FPMA (African World Heritage Fund-AWHF en anglais) est une initiative conjointe de l'Union Africaine et du Groupe africain à l'UNESCO. L'organisation a été lancée en Afrique du Sud en 2006 en tant que stratégie africaine pour améliorer la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial sur notre continent. Notre objectif est de renforcer les capacités régionales pour les nouvelles inscriptions sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO de même que pour une meilleure gestion des sites du patrimoine mondial. Nous voulons également encourager l'utilisation du statut de patrimoine mondial pour le développement durable en Afrique. Notre objectif global est d'établir un fonds de dotation pour tenter de répondre à ces objectifs. Le FPMA est gouverné par un conseil d'administration qui comprend des représentants des cinq régions de l'Union Africaine.

EPA : Quelles sont les priorités du Fonds ?

WN : La première priorité du FPMA est de s'assurer que les Etats Parties africains disposent de suffisamment de capacités pour mettre en œuvre la Convention du patrimoine mondial. Nous voulons aussi nous assurer que les sites du patrimoine mondial sont gérés de façon à conserver leurs valeurs et en même temps contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés vivant sur et aux abords des sites. Nous devons nous assurer qu'il y a un développement durable dans et aux environs des sites du patrimoine mondial, avec un focus particulier sur l'implication et les bénéfices aux communautés locales. Ceci constitue un défi énorme. Il est également important que l'Afrique inscrive davantage de sites sur la Liste du patrimoine mondial et nous sommes contents que des organisations comme l'EPA apportent leur expertise dans ce domaine. De même, il est important de consolider le fonds de dotation sans lequel il nous sera impossible de réaliser notre objectif à long terme. A ce jour, nous avons déjà investi plus de 5 millions USD mais nous faisons encore des efforts pour davantage de contributions principalement de la part des pays africains. Nous restons optimistes.

EPA : Quelles sont les relations entre le Fonds et l'EPA? Que pensez-vous de la collaboration entre les deux institutions?

WN : L'EPA est une institution sœur. Notre relation avec l'EPA est très bonne et nous avons travaillé ensemble dans des domaines variés tel que le cours sur la préparation des dossiers d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2009. Nous avons aussi commencé un autre partenariat avec l'EPA concernant la mise en œuvre du rapport périodique en Afrique. Ce programme pluriannuel comprend une série de formations, des chantiers et des aspects de renforcement de l'équipe de l'EPA. Le chantier en cours aux palais royaux d'Abomey s'inscrit dans ce cadre et nous en attendons des résultats concrets. Nous remercions aussi l'EPA d'avoir mis à la disposition du FPMA un bureau en son siège à Porto-Novo. Nous espérons que bientôt du personnel du FPMA pourra travailler à l'EPA et vice versa. Mon souhait est que nous puissions continuer à mobiliser des fonds ensemble et que nous renforçons notre travail en équipe dans la perspective d'une meilleure gestion du patrimoine naturel et culturel africain. Je vous remercie.

Réalisé par Osséni Soubérou

Parole de Sagesse

C'est le feu qui cuit nos aliments ; mais quand le feu détruit le village, tout le monde se lamente. **(Ewé, Togo)**

Equipe de publication : Osséni Soubérou, Anne Avaro, Khadidjath Osséni.

Conception : avec la participation de Aude-Maïmouna Guyot-Mbodji.

© [Ecole du Patrimoine Africain](#) 2013 - ISSN 1840-5630